

# Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de Révision : 24-oct-2012

No de Version : 3

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	Acide perchlorique 0,1 mol/l (0,1 N) en solution aqueuse
Produit n°	MC309746 (VWR International)
Nom de la substance	Acide perchlorique 0,1 mol/l (0,1 N) en solution aqueuse
n° CAS	7601-90-3
Numéro d'identification UE	017-006-00-4
Numéro d'enregistrement REACH.	Pas encore communiqué aux utilisateurs aval.
Autres désignations	

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes pour un usage laboratoire et de production de produits chimiques.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

VWR International SAS

Rue	Le Périgares - bâtiment B, 201 rue Carnot
Code postal/Lieu	94126 Fontenay-sous-Bois cedex
Pays	France
Téléphone	+33 (0) 1 45 14 85 00
Telefax	
E-mail (personne compétente)	vwsds@eu.vwr.com

### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone	+ 33 (0)1 45 42 59 59 (centres anti-poison et de toxicovigilance, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1 classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	méthode de classification	remarque
----------------------------------------------	----------------------------	---------------------------	----------

Liquide comburant, Catégorie 2	H272		
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319		
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315		

## 2.1.2 Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger:	Phrases R
Xi	R36/38

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### 2.2.1 étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Mot signal

Danger

#### Consignes en cas de danger

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

#### Conseils de sécurité

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 2.2.2 Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symboles de danger:

Xi

Phrases R

R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
--------	------------------------------------

Phrases S

S23.4	Ne pas respirer les fumées.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36	Porter un vêtement de protection approprié.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## 2.3 Autres dangers

aucune/aucun

## 3. Composition/Informations sur les composants

Composants dangereux:  
classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Nom de la substance	n° CAS	numéro CE	Concentration	classes de risques et catégories des risques
Acide perchlorique (SVHC = Non)	7601-90-3	231-512-4	1,00 - 10,00%	H271 - Liquide comburant, Catégorie 1, H314 - Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Composants dangereux:  
Classification conformément à 67/548/CEE

Nom de la substance	n° CAS	numéro CE	Concentration	Symboles de danger:	Phrases R
Acide perchlorique	7601-90-3	231-512-4	1,00 - 10,00%	O, C	5-8-35

Formule des molécules	HClO <sub>4</sub>
Poids moléculaire (g/mol)	100,46 g/mol
n° CAS	7601-90-3
numéro CE	231-512-4
Numéro d'identification UE	017-006-00-4

## 4. Premiers secours

### 4.1 Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

### 4.2 En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

### 4.3 En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

### 4.4 Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Protéger l'oeil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 4.5 En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Ne rien donner à boire ou à manger.

#### 4.6 Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### 4.7 Informations pour le médecin:

Symptômes	Aucune donnée disponible
Nature du danger	Aucune donnée disponible
Traitement	Aucune donnée disponible

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Peut aggraver un incendie; comburant. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2 Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

sans limitation

#### 5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Chlorure d'hydrogène (HCl)

#### 5.4 Conseils aux pompiers

NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### 5.5 Indications diverses

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux fermés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

---

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. En cas d'incendie important et s'il

s'agit de grandes quantités: Evacuer les personnes en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Matière appropriée pour diluer ou neutraliser : Chaux Soda

## 6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

---

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de: Inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un échappement (laboratoire). Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. manipuler sous (Gaz): Gaz protecteur, sec.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

température de stockage

15-25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

---

## 8. Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient (Désignation)	Type de valeur limite (pays d'origine):	Valeur seuil	Informations relatives à la réglementation
--------------------------	-----------------------------------------	--------------	--------------------------------------------

### 8.2 Dispositifs techniques appropriés de commande

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

### 8.3 Protection individuelle

Porter un vêtement de protection approprié. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

#### 8.3.1 Protection yeux / visage

Lunettes avec protections sur les côtés normes DIN/EN: DIN EN 166

#### 8.3.2 Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Modèles de gants recommandés normes DIN/EN: DIN EN 374 Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

En cas d'un bref contact avec la peau

Matériau approprié:	Aucune donnée disponible
Épaisseur du matériau des gants	Aucune donnée disponible
Temps de pénétration (durée maximale de port)	Aucune donnée disponible
Modèles de gants recommandés	Aucune donnée disponible

Lors de contact fréquents avec les mains

Matériau approprié:	Aucune donnée disponible
Épaisseur du matériau des gants	Aucune donnée disponible
Temps de pénétration (durée maximale de port)	Aucune donnée disponible
Modèles de gants recommandés	Aucune donnée disponible

#### 8.3.3 Protection corporelle

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

#### 8.3.4 Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité.

Appareil de protection respiratoire approprié :	Aucune donnée disponible
Recommandation	Aucune donnée disponible
Matériau approprié:	Aucune donnée disponible
Recommandation	Aucune donnée disponible

### 8.4 Informations complémentaires

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect	
État	liquide
Couleur	incolore
b) odeur	Aucune donnée disponible
c) seuil olfactif	Aucune donnée disponible

#### Données de sécurité

d) pH	Aucune donnée disponible
e) point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C (1013 hPa)
g) point d'éclair	Aucune donnée disponible
h) taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite inférieure d'explosivité (Vol%)	Aucune donnée disponible
Seuil maximal d'explosion (Vol%)	Aucune donnée disponible
k) pression de vapeur	Aucune donnée disponible
l) densité de vapeur	Aucune donnée disponible
m) densité relative	1,05 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
n) solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau (g/l)	Aucune donnée disponible
à °C:	
Soluble (g/l) dans	Aucune donnée disponible
o) coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
p) température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
q) température de décomposition	Aucune donnée disponible
r) viscosité	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
s) propriétés explosives	non applicable
t) propriétés comburantes	Peut aggraver un incendie; comburant.

### 9.2 Autres informations

Densité apparente	Aucune donnée disponible
indice de réfraction	Aucune donnée disponible
constante de dissociation	Aucune donnée disponible
tension de surface	Aucune donnée disponible
Constante d'Henry	Aucune donnée disponible

---

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

### 10.7 Indications diverses

Aucune donnée disponible

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### **Effets aigus**

Toxicité orale aiguë

Dose efficace

Aucune donnée disponible

espèce:

Aucune donnée disponible

Temps d'exposition

remarque

source

Toxicité dermique aiguë

Dose efficace

Aucune donnée disponible

espèce:

Aucune donnée disponible

Temps d'exposition

remarque

source

Toxicité inhalatrice aiguë

Dose efficace

Aucune donnée disponible

espèce:

Aucune donnée disponible

Temps d'exposition

remarque

source

#### **Effet irritant et caustique**

Irritation primaire de la peau

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Irritation des yeux

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Irritation des voix respiratoires

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

### **Sensibilisation**

En cas de contact avec la peau

non sensibilisant.

En cas d'inhalation

non sensibilisant.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)**

négligeable

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)**

négligeable

### **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

#### **Cancerogénité**

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour  
l'homme.

#### **Mutagénéité des gamètes/Génotoxicité**

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes  
sur l'homme disponible.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction  
sur l'homme disponible.

#### **Danger par aspiration**

négligeable



#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### **Élimination appropriée / Produit**

Éliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Code des déchets produit

Aucune donnée disponible

##### **Élimination appropriée / Emballage**

#### 13.2 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

---

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

N° UN	1802
Désignation officielle pour le transport	PERCHLORIC ACID
Classe(s)	8
Code de classification :	CO1
Groupe d'emballage	II
Étiquette de danger	8 + 5.1

#### 14.2 Transport maritime (IMDG)

N° UN	1802
Désignation officielle pour le transport	PERCHLORIC ACID
Classe(s)	8
Code de classification :	CO1

Groupe d'emballage II  
Marine polluant  
Groupe de ségrégation

#### 14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

N° UN 1802  
Désignation officielle pour le transport PERCHLORIC ACID  
Classe(s) 8  
Code de classification : CO1  
Groupe d'emballage II

#### 14.4 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

---

#### 15. Informations relatives à la réglementation

##### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) 1

##### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

---

#### 16. Autres informations

##### 16.1 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
--------	------------------------------------

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

##### 16.2 Indications diverses

Indications de changement

mise à jour générale

*Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement*

*valable pour la matière ainsi produite.*